



## Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique  
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0  
Courriel : lac-sergent@derytele.com  
Site internet : www.villelacsergent.com  
Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

# AVIS DE PROMULGATION

Règlement no 382-20

1. Le conseil de Ville de Lac Sergent a adopté le 21 septembre 2020, le règlement numéro 382-20 : Règlement décrétant une dépense de 600 000 \$ et un emprunt de 600 000 \$ pour financer le programme d'aide en matière d'environnement (règlement no 359-18);
2. Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 10 décembre 2020 ce même règlement ;
3. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Lac Sergent, le 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

Josée Brouillette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### Certificat de publication

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 16 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 décembre 2020.

---

Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière